

Le droit international comme toutes les disciplines juridiques, comporte de multiples branches (droit de la paix, de la mer, droit de l'homme, droit humanitaire ...). Il comporte aussi depuis longtemps une branche de droit international économique qui elle-même se subdivise, principalement, en droit international du commerce et en droit international des investissements. Le droit international économique revêt depuis une vingtaine d'années une importance historique. S'agissant du droit international du commerce, la création d'une organisation internationale spécifique le concernant, l'Organisation mondiale du commerce, illustre la mutation qu'a connue cette discipline en 1995. Les choses sont plus complexes pour le droit international des investissements mais sa mutation n'en est pas moins aussi importante. C'est ce que montre un livre collectif, réunissant 29 auteurs aussi bien universitaires que praticiens, qui paraît ces jours ci, sous la direction du Pr Charles Leben, *Droit international des investissements et de l'arbitrage transnational*. La conférence organisée à l'occasion de cette parution examinera plusieurs thèmes d'actualité montrant l'importance des enjeux et la complexité des techniques juridiques qui caractérisent cette discipline.



A l'occasion de la sortie de l'ouvrage dirigé par le  
Professeur Charles Leben

## **Droit international des investissements et de l'arbitrage transnational**

aux éditions Pedone,

l'Institut des Hautes Etudes Internationales  
organise une présentation sur

### **« LES ASPECTS RECENTS DU DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS »**

**jeudi 5 novembre 2015**

14h00-18h00

présentation suivie d'un cocktail

#### *Information :*

Le cocktail aura lieu à la bibliothèque de l'IHEI (1<sup>er</sup> étage, escalier M).

Inscription :  
Marine Bollack  
IHEI- Université Panthéon-Assas  
12, place du Panthéon - 75005 PARIS

courriel : [marine.bollack@u-paris2.fr](mailto:marine.bollack@u-paris2.fr)  
tél : 33 1 44 41 55 52  
fax: 33 1 44 41 55 49  
site internet : [www.ihei.fr](http://www.ihei.fr)

Places limitées,  
**inscription obligatoire**

**Salle des Conseils**  
2ème étage, escalier M (aile Soufflot)

Université Panthéon-Assas  
12, place du Panthéon,  
Paris Vème

## Programme :

- *Du développement de la pratique à l'éclosion d'une discipline.*

Propos introductif du **Professeur Carlo SANTULLI**

- *Actualités du droit international économique : à propos de l'ouvrage*  
Droit international des investissements et de l'arbitrage transnational.

**Professeur Sébastien TOUZE**

- *Le contentieux de la dette souveraine grecque devant le CIRDI (sentence*  
Postova Banka A.S. and Istrokapital SE v. The Hellenic Republic,  
ICSID/ARB/13/8, sentence du 9 avril 2015).

**Professeur Mathias AUDIT**

- *Dans quelle mesure l'exécution d'une sentence arbitrale CIRDI peut-elle*  
*contrevenir au droit de l'Union européenne sur les aides d'Etat : l'affaire*  
*Micula.*

**Maître Bruno POULAIN**

- *Les relations entre droits de l'homme et droit de l'investissement*  
*(sentence Al Warraq c. Indonésie rendue sur le fondement de l'accord de*  
*protection des investissements de l'Organisation de la conférence*  
*islamique).*

**Professeur Arnaud de NANTEUIL**

- *Développements récents sur la qualité d'investisseur protégé (sentences*  
Renée Rose Levy c. Pérou du 9 janvier 2015, PNG Sustainable et Venoklim  
c. Venezuela du 3 avril 2015).

**Mme Mathilde FRAPPIER**

- *L'impartialité des tribunaux arbitraux*

**Professeur Sarah CASSELLA**

- *Tribunal d'arbitrage ou Cour permanente spécialisée pour le TTIP ?*

**Mr Mathieu RAUX**

Le programme détaillé est disponible sur [www.ihei.fr](http://www.ihei.fr)